

NON DEBUTANTS MUSIQUE

Cycles 1 et 2, Cycle de Pratique Amateur (CPA)

J'ai 7 ans et plus et je souhaite poursuivre la musique

Préinscriptions
sur internet

du 1^{er} juin au 15
juillet



Confirmation
d'inscription

Samedi 5
septembre



Rencontre avec les
professeurs de
Formation Musicale

Mercredi 9 septembre



Début des
cours

Lundi 14
septembre

Comment procéder à une préinscription ?

- 1) Je me connecte sur le site du conservatoire www.conservatoire-cergypontoise.fr entre le 1^{er} juin et le 15 juillet, je complète le formulaire de préinscription. **ATTENTION ! une préinscription ne garantit pas une place.**
- 2) Pour confirmer mon inscription, je dois me rendre impérativement au conservatoire le **samedi 5 septembre 2020** avec les documents suivants :
 - une copie du dernier avis d'imposition
 - une copie d'un justificatif de domicile pour les habitants de l'agglomération de Cergy-Pontoise
 - une photo d'identité
 - l'autorisation de droit à l'image signée de mes deux parents si mineur
- 3) Sur place, une convocation me sera remise pour une évaluation de mon niveau de Formation Musicale du **mercredi 9 septembre**. Je pourrai alors choisir un horaire de cours en fonction des places disponibles.
- 4) Par la suite, je serai écouté(e) par le professeur d'instrument pour déterminer mon niveau et je fixerai avec ce dernier mon horaire de cours d'instrument.
 - Si je suis pianiste, à partir de la mi-juillet, je dois me connecter au site www.conservatoire-cergypontoise.fr, afin de consulter le programme imposé que je devrai jouer en septembre.
 - Si je pratique un autre instrument, je dois préparer un programme libre.

Si je n'ai pas procédé à une préinscription, comment puis-je m'inscrire ?

Je dois me rendre au conservatoire le **mercredi 9 septembre 2020**, avec les documents nécessaires et suivre la même procédure ensuite (voir ci-dessus). Il faut noter que les enfants qui n'ont pas effectué de préinscription ne sont pas prioritaires.